



**EXTRAIT DU REGISTRE  
des délibérations  
du Conseil de Communauté**

N° délib. : 000562

**Séance du mercredi 25 juin 2008**

Le Conseil de Communauté, régulièrement convoqué, s'est réuni à la salle des séances de la C.C.I.D –  
46 avenue Villarceau à Besançon,  
sous la présidence de M. Jean-Louis FOUSSERET

Conseillers communautaires en exercice : 138

**Etaient présents :** Amagney : Thomas JAVAUX Arguel : André AVIS Audeux : Françoise GALLIOU Auxon-Dessous : Jacques THIEBAUT (représenté par M. Jean-Pierre BASSELIN) Auxon-Dessus : Geneviève VERRO Avanne Aveney : Laurent DELMOTTE, Jean-Pierre TAILLARD Besançon : Hayatte AKODAD, Eric ALAUZET, Frédéric ALLEMANN, Catherine BALLOT, Teddy BENETEAU de LAPRAIRIE (jusqu'au rapport 2.11), Nicolas BODIN, Pascal BONNET, Patrick BONTEMPS (à partir du rapport 1.1.10), Martine BULTOT (à partir du rapport 1.1.10), Marie-Odile CRABBE-DIAWARA, Benoît CYPRIANI, Jean-Jacques DEMONET, Cyril DEVESA, Emmanuel DUMONT (à partir du rapport 1.1.2), Odile FAIVRE-PETITJEAN, Béatrice FALCINELLA, Françoise FELLMANN, Jean-Louis FOUSSERET, Catherine GELIN, Abdel GHEZALI, Philippe GONON, Jean-Pierre GOVIGNAUX, Nicolas GUILLEMET, Valérie HINCELIN, Martine JEANNIN, Sylvie JEANNIN, Solange JOLY (jusqu'au rapport 2.11), Jean-Sébastien LEUBA, Christophe LIME, Michel LOYAT (à partir du rapport 2.5), Jacques MARIOT (jusqu'au rapport 3.5), Annie MENETRIER, Carine MICHEL, Franck MONNEUR (à partir du rapport 1.1.2), Nohzat MOUNTASSIR, Jacqueline PANIER, Elisabeth PEQUIGNOT (à partir du rapport 1.1.2), Danièle POISSENOT (à partir du rapport 1.1.2), Françoise PRESSE, Béatrice RONZI, Jean ROSSELOT (à partir du rapport du rapport 1.1.5), Jean-Claude ROY, Joëlle SCHIRRER (jusqu'au rapport 2.11), Marie-Noëlle SCHOELLER (jusqu'au rapport 2.4), Corinne TISSIER, Sylvie WANLIN, Nicole WEINMAN (à partir du rapport 2.5) Boussières : Bertrand ASTRIC, Roland DEMESMAY Brailans : Alain BLESSEMAILLE (à partir du rapport 2.1) Busy : Philippe SIMONIN (à partir du rapport 1.1.4) Chaleze : Christophe CURTY Chalezeule : Raymond REYLE (à partir du rapport 1.1.2) Champagny : Claude VOIDEY (à partir du rapport 1.1.2) Champvans les Moulins : Jean-Marie ROTH Chatillon le Duc : Philippe GUILLAUME Chaudfontaine : Christiane BEUCLER (jusqu'au rapport 2.5) Chemaudin : Bruno COSTANTINI Dannemarie sur Crête : Gérard GALLIOT (représenté par Jean-Claude FORESTIER) Deluz : Sylvaine BARASSI Ecole Valentin : André BAVEREL (jusqu'au rapport 3.1), Yves GUYEN (à partir du rapport 1.1.2) Fontain : Jean-Paul DILLSCHNEIDER Franois : Françoise GILLET, Claude PREIONI Gennes : Jean SIMONDON (jusqu'au rapport 2.4) Grandfontaine : François LOPEZ, Laurent SANSEIGNE La Chevillotte : Jean PIQUARD La Vèze : Jacques CURTY Larnod : Gisèle ARDIET (représenté par M. Hugues TRUDET) Le Gratteris : Cédric LINDECKER Mamirolle : Daniel HUOT, Didier MARQUER Marchaux : Bernard BECOULET Mazerolles le Salin : Daniel PARIS Miserey Salines : Marcel FELT, Denis JOLY Montfaucon : Michel CARTERON, Pierre CONTOZ (représenté par M. Hervé TOURNOUX) Montferrand le Château : Marcel COTTINY, Pascal DUCHEZEAU Morre : Jean-Michel CAYUELA (à partir du rapport 1.1.2) Nancray : Jean-Pierre MARTIN, Daniel ROLET (représenté par M. Patrick LAMBERT-COUCOT jusqu'au rapport 1.2.3) Noironte : Bernard MADOUX Novillars : Philippe BELUCHE (jusqu'au rapport 2.11), Bernard BOURDAIS Osselle : Jacques MENIGOZ Pelousey : Catherine BARTHELET (à partir du rapport 1.1.2), Claude OYTANA (à partir du rapport 1.1.2) Pirey : Robert STEPOURJINE Pouilley les Vignes : Jean-Marc BOUSSET Pugey : Marie-Noëlle LATHUILIERE Rancenay : Michel LETHIER Roche lez Beaupré : Stéphane COURBET, Jean-Pierre ISSARTEL Routelle : Claude SIMONIN Saône : Maryse BILLOT, Alain VIENNET Serre les Sapins : Gabriel BAULIEU Tallenay : Jean-Yves PRALON Thise : Bernard MOYSE, Jean TARBOURIECH Thoraise : Jean-Michel MAY Torpes : Bernard LAURENT Vaire Arcier : Patrick RACINE Vaire le Petit : Michèle DE WILDE Vaux les Prés : Bernard GAVIGNET (à partir du rapport 1.1.5) Vorges les Pins : Charles BATISTE (représenté par M. Patrick VERDIER)

**Etaient absents :** Auxon-Dessous : Jacques CANAL Auxon-Dessus : Serge RUTKOWSKI Besançon : Françoise BRANGET, Yves-Michel DAHOUI, Didier GENDRAUD, Fanny GERDIL, Jean-François GIRARD, Lazhar HAKKAR, Michel OMOURI, Edouard SASSARD Beure : Philippe CHANEY, Auguste KOELLER Champoux : Thierry CHATOT Chatillon le Duc : Denis GALLET Chaucenne : Bernard VOUGNON Chemaudin : Gilbert GAVIGNET Dannemarie sur Crête : Jean-Pierre PROST Morre : Gérard VALLET Pirey : Jacques COINTET Pouilley les Vignes : Jean-Michel FAIVRE Serre les Sapins : Christian BOILLEY

**Secrétaire de séance :** Béatrice RONZI

**Mandants :** F. BRANGET, T. BENETEAU (à partir du rapport 3.1), Y-M DAHOUI, J-F GIRARD, L. HAKKAR, M-N SCHOELLER (à partir du rapport 2.5), N. WEINMAN (jusqu'au rapport 2.4), B. VOUGNON, C. BEUCLER (à partir du rapport 2.6), G. GAVIGNET, G. VALLET, J. COINTET, J-M FAIVRE

**Mandataires :** P. BONNET, M. BULTOT, F. MONNEUR, J-L FOUSSERET, J-C ROY, S. JEANNIN, S. JEANNIN, B. MADOUX, B. BECOULET, G. BAULIEU, J-M CAYUELA, R. STEPOURJINE, J-M BOUSSET

**Objet :** Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à l'association des Villes et Régions européennes de la Grande Vitesse

## Adhésion de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon à l'association des Villes et Régions européennes de la Grande Vitesse

**Rapporteur : M. Nicolas BODIN, Vice-Président**

Inscription budgétaire	
BP 2008	Montant BP 2007 : 2 025€
Imputation : 011-020	Montant de l'opération : 2 025 €
	Solde après cette opération : 0 €

### Résumé :

La mise en service du TGV Rhin-Rhône est une réelle opportunité de développement pour notre agglomération. Afin d'en tirer parti, une stratégie d'accueil a été définie par une gouvernance spécifique. Elle regroupe les collectivités concernées et les représentants de l'Etat. Elle a identifié et prépare les opérations d'aménagement à mettre en oeuvre.

Le Grand Besançon doit aussi faire connaître et reconnaître cette démarche du territoire. Sensibiliser et échanger avec les territoires articulés aux réseaux Grande Vitesse est aujourd'hui possible vu l'avancée de notre projet.

L'association des Villes et Régions européennes de la Grande Vitesse constitue le lieu où s'organisent ces échanges. Il est proposé d'y adhérer

La première tranche de la branche Est de la LGV Rhin-Rhône sera mise en service fin 2011. Elle constitue la première livraison de la LGV Rhin-Rhône, projet d'infrastructure ferroviaire en Y au coeur de la grande vitesse européenne.

Le Grand Besançon est positionné sur les axes Frankfort / Barcelone et Paris – Bâle de la LGV Rhin-Rhône. Les services qui desserviront l'agglomération permettront des gains en temps d'accessibilité des/aux Villes et Régions qui s'articulent au réseau ferroviaire européen à grande vitesse.

La mise en service de la LGV Rhin-Rhône présente donc une réelle opportunité de développement pour l'agglomération. Le Grand Besançon s'y prépare depuis plusieurs 2004.

Afin d'assurer la mise en place d'un projet de développement fort et opérant, une gouvernance TGV a été instituée à l'initiative du Président de la CAGB. Elle regroupe l'Etat, la Région Franche - Comté, le Département du Doubs, la Communauté de Commune du Val de la Dame Blanche, le Syndicat Mixte du Schéma de Cohérence Territoriale (SMSCoT), la Ville de Besançon, les communes d'Auxon – Dessus et d'Auxon – Dessous, le secteur Nord de l'agglomération et l'AUDAB.

Un comité consultatif est également constitué regroupant l'ensemble des Maires du secteur directement concerné.

Cette gouvernance TGV a élaboré la stratégie d'accueil du TGV Rhin-Rhône qu'elle a établie sur le système à 2 gares constitué dans notre territoire.

Dans sa déclinaison opérationnelle, cette stratégie comprend :

- l'aménagement du pôle Viotte en parc tertiaire à vocation métropolitaine, calibré aux environs de 44 000 m<sup>2</sup> de SHON dont 30 000 m<sup>2</sup> pour des activités tertiaires et 14 000 m<sup>2</sup> pour des services et équipements,
- l'aménagement d'un pôle de développement ambitieux à vocation métropolitaine autour de la gare nouvelle à Auxon, calibré aux environs de 100 000 m<sup>2</sup> de SHON, pour accueillir des activités tertiaires à haute valeur ajoutée,
- le développement d'une liaison ferrée à haut niveau de service entre les 2 gares avec des haltes intermédiaires, (Miserey-Salines, Ecole-Valentin, Portes de Vesoul), constituant l'axe nord du TCSP d'agglomération (projet sur lequel un rapport est présenté par ailleurs à cette même séance),
- l'aménagement des accès routiers à la gare nouvelle par un tracé neuf par l'Est réalisé pour 2011 par le Conseil général du Doubs, et sur lequel le Conseil communautaire s'est prononcé le 12 octobre 2007,
- la coordination avec les communes de l'élaboration du schéma d'aménagement du secteur Nord en partenariat avec le SM SCoT et la Gouvernance TGV.

L'association des Villes et Régions européennes de la Grande Vitesse a été créée en 1990 au Creusot par André BILLARDON, Président de la Communauté Urbaine du Creusot Montceau-Les-Mines.

André ROSSINOT, Maire de Nancy, Jacques SANTROT, Maire de Poitiers et Président de la Communauté d'Agglomération et aujourd'hui Bernard SOULAGE, Vice - Président aux Transports de la Région Rhône-Alpes ont assuré tour à tour la Présidence de cette association.

Elle rassemble des collectivités européennes qui soutiennent une politique de développement durable du territoire européen, national et régional et se mobilisent pour que le mode ferroviaire soit prioritaire pour transporter les personnes et les marchandises.

L'association milite pour des liaisons voyageurs européennes à grande vitesse et des liaisons fret performantes qui favoriseront les échanges économiques, le rapprochement des hommes et des cultures et qui constituent de réels enjeux d'aménagement du territoire et de l'amélioration de l'environnement.

Le Grand Besançon soutient ces objectifs à son échelle. En adhérant à l'association il pourrait bénéficier des expériences antérieures des Villes et Régions européennes raccordées à la grande vitesse et se faire reconnaître réciproquement.

#### **A l'unanimité, le Conseil de Communauté :**

- **se prononce favorablement sur la proposition d'adhésion du Grand Besançon à l'association des Villes et Régions européennes de la Grande Vitesse,**
- **autorise Monsieur le Président à signer tout acte lié à cette adhésion,**
- **autorise Monsieur le Président à mandater cette cotisation.**

Rapport adopté à l'unanimité :

Pour : 119

Contre : 0

Abstention : 0

Délibération du mercredi 25 juin 2008

Conseil de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon

Préfecture de la Région Franche-Comté  
Préfecture du Doubs  
Contrôle de légalité  
- 1 JUIL. 2008  
Le Président